



Avis aux candidats de la nouvelle liste Principale de la Licence Professionnelle CI au titre de l'Année Universitaire 2019 / 2020

La commission d'organisation du concours d'entrée à la Licence Professionnelle CI, pour l'année universitaire 2019-2020, annonce que les inscriptions des candidats admis (liste Principale 3) auront lieu le 17 et le 18 Septembre 2019 de 09h00 à 16h00.

Les dits candidats doivent être munis des pièces suivantes :

1 - Baccalauréat original

2 – DUT, DEUG, DTS ou BTS / Original

3 - Une (1) copie légalisée de la carte nationale

4- Engagement légalisé

5 - Deux (2) copies légalisées du BAC

6 - Deux (2) copies légalisées des diplômes

7 - Trois (3) photos d'identité

8 - Attestation d'assurance

Direction